

Présidente :

A. AUTENNE

Vice-présidents :

J. DREXL

C. FORTIER

I. PARACHKEVOVA

Secrétaire général :

H. CULOT

Rédacteurs en chef de la R.I.D.E.

C. FORTIER et H.-W. MICKLITZ

Secrétariat administratif

A. ROBYN

Louvain-la-Neuve, le 5 septembre 2020

Chers collègues et amis de l'Association internationale de droit économique,

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès du Président honoraire de notre association, le Professeur Bernard Remiche.

Né en 1947 à Tilff en Belgique, Bernard Remiche a embrassé avec succès une triple carrière de Professeur à l'UCLouvain, d'avocat et de citoyen engagé. Ses activités intellectuelles furent foisonnantes et passionnantes dans le domaine du droit économique et de la propriété intellectuelle. Bernard Remiche fut un grand Président de l'AIDE. Après en avoir été longtemps le secrétaire général, il a dirigé l'association avec passion et conviction de 2002 à 2011 avant de s'investir auprès de l'Institut Euro-africain de droit économique (INEADEC), désormais orphelin de sa présence.

Résumer la vie, l'œuvre et les engagements de Bernard Remiche relève de la gageure tant ceux-ci sont nombreux et diversifiés.

Quelques traits saillants nous viennent, toutefois, spontanément à l'esprit.

Bernard Remiche était un excellent technicien du droit, mais il s'attachait aussi à « mettre le droit en perspective », particularité aussi rare que précieuse. A ses yeux, le droit n'était pas uniquement un outil, mais le fruit d'une subtile dialectique entre divers savoirs : l'économie, la politique et l'éthique. Dans la filiation d'Alexis Jacquemain, de Gérard Farjat et de Claude Champaud (ses compagnons de route), Bernard Remiche aimait emprunter des sentiers buissonniers. Avec le talent qui le caractérisait, il se plaisait à remettre en cause des évidences et à faire des liens entre diverses problématiques. Chez lui, l'esprit du droit, c'était une confrontation permanente entre des théories générales et des applications concrètes. Des allers-retours réflexifs incessants entre des principes et des exemples.

Bernard Remiche était un juriste éclectique et ingénieux. En phase avec une tradition académique qui se perd peut-être, il marquait de l'intérêt pour des questions variées du droit économique. Il se plaisait à en explorer les principes unificateurs pour proposer des solutions dictées par une visée de progrès social. Il n'aimait pas les dogmatismes, reconnaissant, par exemple, le rôle essentiel de la mondialisation marchande tout en étant prompt à critiquer cette dernière au nom de valeurs essentielles.

Bernard Remiche était un juriste cosmopolite. Malicieux, cultivé et habile, il avait l'art et la manière de tisser des liens et de construire des réseaux, en y incluant les jeunes générations. Il était passionné de politique et adorait refaire le monde, entouré de ses amis et collègues. Il était un voyageur infatigable et insatiable, tourné vers les autres cultures. L'Afrique et l'Amérique du Sud lui étaient chevillées au corps : il a effectué de nombreuses missions en RDC, en Côte d'Ivoire et en Argentine, devenues ses secondes patries.

Bernard Remiche possédait la richesse de celui qui a vécu : non pas la richesse de ceux qui accumulent et thésaurisent mais celle de ceux qui dépensent et donnent sans compter. Bernard Remiche ne semblait pas « enchâssé » dans sa génération ; il partageait de manière inlassable et désintéressée ses connaissances, ses réseaux et ses expériences. En cela et pour paraphraser une jolie maxime de Daniel Pennac, ce n'est pas seulement son savoir qu'il partageait, c'est le désir même du savoir. C'est le goût, communicatif, de la transmission.

Notre ami Bernard Remiche nous manquera beaucoup.

Au nom de l'A.I.D.E., nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses collègues et à ses proches.

Alexia Autenne
Présidente

Henri Culot
Secrétaire général